

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Exploitation des marchés d'approvisionnement - rapport sur l'exécution de la délégation de service public pour l'exercice 2021

Rapporteur : Sylvie Bléry-Touchet

En application de l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales et des clauses du contrat de délégation de service public, la Ville a reçu le rapport financier et technique de la société SOMAREP, délégataire pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement, pour l'exercice 2021.

En application du code général des collectivités territoriales, ce rapport a été soumis à l'examen de la commission consultative des services publics locaux lors de sa réunion du 15 juin 2022 et sera mis à disposition du public.

L'exploitation des marchés au cours de l'année 2021 ne s'est pas accompagnée d'un changement significatif des prestations à charge du délégataire. Cependant, les marchés ont dû subir, du 19 mars au 2 avril 2021, une nouvelle phase de confinement qui limitait le déballage aux seuls commerces alimentaires.

Le montant de la redevance a été porté à 70 745,33 € (61 996 € en 2020) en liaison avec une hausse de 1,5% des droits de place.

Les principales caractéristiques de l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2021 sont les suivantes :

Pour ce qui concerne les commerçants

La diversité des commerçants a été accrue dans la partie extérieure de la halle. Elle s'est traduite par une augmentation du nombre de commerçants volants et une diminution corrélative du nombre d'abonnés.

Pour ce qui concerne les animations des marchés

- Le samedi 29 mai 2021 et le dimanche 30 mai 2021, animation de la fête des mères (roses et bons d'achats offerts aux clientes),
- en octobre 2021, animation « Saveurs d'automne » (distribution de paniers gourmands par tirage au sort) sur le marché traditionnel et le marché bio,
- le samedi 11 décembre et le mercredi 15 décembre 2021: 1 400 bons d'achats distribués d'une valeur de 5 euros lors de chaque séance.

Pour ce qui concerne le personnel

En ce qui concerne le personnel d'exploitation (composé du régisseur placier et de l'équipe de manutention et de nettoyage), l'équipe est stable à 4 personnes à temps partiel en 2021 pour chaque marché soit au total un effectif de 8 personnes.

Pour ce qui concerne le bilan financier

Le chiffre d'affaires brut TTC de l'année 2021 de 157 536 €, s'est caractérisé par une hausse de l'ordre de 17% par rapport au chiffre d'affaires de l'année 2020 (134 536 €), comparable au CA des années antérieures (2019 : 160 797 €).

Le poste « dépenses et charges de personnel » en 2021 s'élève au total à 81 520 €. La comparaison avec l'exercice 2020 n'est pas pertinente au regard du fait que les marchés ont connu d'importantes périodes de fermeture en 2020 en lien avec la crise sanitaire.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la communication qui lui a été faite du rapport établi par le délégataire SOMAREP pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2021.